

## DÉPART À LA RETRAITE & TRANSMISSION



• Civam BIO 53 •  
Les Agriculteurs BIO de la Mayenne

### Départs à la retraite en Mayenne ?

43 % des agriculteurs bio > 50 ans

⇒ **125 fermes bio**

26 % des agriculteurs bio > 55 ans

⇒ **76 fermes bio**

### Quand parle-t-on de transmission ?

L'arrivée de l'âge de la retraite dans le secteur agricole implique, soit le transfert de l'exploitation à une relève familiale, soit la vente à une personne hors cadre familial, ou encore le démantèlement de l'exploitation. On parle ainsi de transmission lors du processus de transfert de l'exploitation agricole à un tiers (LEPAGE et *al.*, 2011).

⇒ **Thématique de travail du CIVAM BIO 53**

⇒ **Enquête 2016 auprès des structures accompagnatrices à la transmission et des cédants bio**

## DÉPART À LA RETRAITE: COMMENT PRÉPARER MA TRANSMISSION ?

### RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2016



### Ce qui est important:

- ⇒ **Etre informé(e)** des dispositifs d'accompagnement et des démarches transmission
- ⇒ **Connaître les modalités de reprise** (maison d'habitation, location/vente, accord propriétaire, etc.) et réfléchir aux projets après transmission



# DIFFICULTÉS ET CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA TRANSMISSION

POINT DE VUE DE ...

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2016

Tableau 1 : Difficultés de la transmission

Difficultés face à la transmission

Cédants BIO	Structures accompagnatrices et opérateurs économiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>× Recherche de repreneur ***</li> <li>× Surface limitée, morcellement du foncier, agencement bâtiment ***</li> <li>× Durée de transmission et correspondance dans les dates **</li> <li>× Niveau de retraite espéré **</li> <li>× Mauvaise entente avec les propriétaires, voisins, associés, repreneur **</li> <li>× Lourdeur administrative &amp; Montage juridique et fiscal *</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Trouver un repreneur/Faire des démarches</li> <li>× L'accès au foncier/Prix</li> <li>× Crainte viabilité ferme + reprise non CF</li> <li>× Lien cédant/repreneur</li> <li>× Projet pas assez réfléchi (cédant/repreneur)</li> <li>× Pression voisin, famille</li> <li>× La maison</li> </ul>

\*: Fréquence des réponses

## Clés de la réussite

Cédants BIO	Structures accompagnatrices et opérateurs économiques	« en tant que jeune installé Bio, si j'avais un conseil à donner à des cédants... »
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Être au clair avec ses enfants sur la reprise</li> <li>✓ Être au clair sur ce que l'on souhaite vendre/louer voire première estimation</li> <li>✓ Idem pour les propriétaires</li> <li>✓ Se préparer à quitter la maison</li> <li>✓ Montrer qu'économiquement ça marche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Anticipation (fiscale, économique, humaine)</li> <li>✓ Après transmission?</li> <li>✓ En parler (propriétaire, famille, voisin, etc.), mais également avec ses pairs</li> <li>✓ Avoir confiance dans la viabilité de sa ferme</li> <li>✓ Recherche de repreneur: dégager du temps, faire des démarches, et être heureux sur sa ferme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Anticiper</li> <li>→ Être prêt à partir, et notamment de la maison/Projet après transmission</li> <li>→ Être à l'écoute du repreneur, de ses attentes (ex: stage de parrainage ou non)</li> </ul>

Tableau 2 : Clés de la réussite

# LA TRANSMISSION EN MAYENNE

CE QU'IL FAUT RETENIR

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2016

- Des fermes Bio à transmettre
  - Dans les 5 ans & 10 ans
  - Différentes conditions de reprise
  - Différentes productions
- Se préparer à la transmission
  - Anticiper !
  - Se renseigner, s'informer & se former !
  - En parler !
  - Se poser des questions!



• Civam BIO 53 •

Les Agriculteurs BIO de la Mayenne

ZA de la Fonterie, impasse  
des Tailleurs, 53180 Changé

02 43 53 93 93